

FORMATION PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DU BÂTIMENT

CARRELEURS

La profession

Le carreleur est un spécialiste des métiers du parachèvement. Il s'occupe du revêtement de sols, de murs, de plafonds, de marches d'escaliers, de tablettes, de poêles de faïence et de cheminées à feu ouvert par des dalles et carreaux de tout genre, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Le domaine d'activités

Le domaine d'activités du carreleur ne se concentre cependant pas exclusivement sur la construction de logements; son travail est particulièrement apprécié aux endroits qui exigent un degré élevé de propreté et d'hygiène. Il pose des carreaux et des dalles dans des bâtiments industriels, des piscines, des hôpitaux, des laboratoires, des salles de bains et des cuisines. Il confère aux murs et façades une enveloppe, qui les protège et les embellit en même temps.

Etant donné que les habitations modernes ne se présentent pas de façon uniforme, le carreleur apporte des notes personnelles dans les maisons et habitations par des couleurs et schémas individuels. Le travail du carreleur est dès lors très sollicité et le carreleur compte sans aucun doute parmi les métiers de la construction les mieux payés.

Les matériaux et les techniques de pose requièrent une grande précision dans le travail et des précautions particulières dans la manipulation des différents mortiers et produits adhésifs. L'apparition sur le marché de nouveaux matériaux de construction, de nouveaux procédés et de nouvelles techniques ont largement contribué à l'évolution du métier. L'utilisation de pierres de grand format, d'éléments préfabriqués et, sans oublier l'utilisation d'engins de chantiers modernes, déterminent aujourd'hui le travail sur les chantiers. Les engins de construction viennent largement alléger le travail du carreleur, mais sont en même temps déterminants du rythme de travail.

La durée de la formation

Apprentissage de 3 années

Formation sur base d'un contrat d'apprentissage dans l'entreprise formatrice, avec cours de formation théorique au LJBM.

La formation est organisée par périodes :

6 semaines à l'école et 12 semaines en organisme de formation par semestre.

(Pour grille horaire détaillé voir verso)

Les conditions d'admission

Avoir au moins 15 ans au 1^{er} septembre.

Réussite de la 5e AD ou 5e P avec 45 modules (cat. A)

La qualification

Diplôme d'Aptitude Professionnelle

Conditions d'accès au brevet de maîtrise

Le brevet de maîtrise qui donne droit de s'établir à son propre compte et de former des apprentis est possible après l'obtention du DAP et de 3 années de pratique professionnelle dans la branche.

Enseignement professionnel

		Classe	DC1CR		DC2CR		DC3CR	
		Semestre	1	2	3	4	5	6
		Nb. semaines	18	18	18	18	18	18
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires					
RETRS Réalisation et traitement de supports	CO - Confection d'une sous-construction en maçonnerie et construction sèche	COCOS	16					
	CO - Façonner et travailler du dallage de sol et des carreaux mural	TCMUR	10					
	CO - Réalisation d'un coffrage pour un élément en béton armé	ATRCO		10				
	CO - Réalisation d'un élément en béton armé	ATRBA		16				
	FO - Confectionner des sous-constructions pour sols et murs	FORCR3			X			
	CO - Confectionner, enduire et revêtir des sous-constructions	FORCR4			X			
REMUC Revêtements muraux à découpe complexe	CO - Confection d'un dallage sur chape flottante	CHAFL			12			
	CO - Pose de revêtement complexe	REVCO			14			
	FO - Réaliser un crépi mural	FORCR5				X		
	CO - Pose carrelages dans pièces sanitaires	FORCR6				X		
RESEG Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal	CO - Réalisation de dallage extérieurs	DALEX				10		
	CO - Planification pour dallage extérieurs	PLADA				16		
	FO - Réalisation de surfaces dans un environnement thermal	FORCR7					X	
	CO - Chape de pente avec écoulement	FORCR8					X	
RZPAF Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent	CO - Revêtement d'une façade	REVFA					12	
	CO - Revêtement d'un escalier	REVES					14	
	FO - Elaborer des surfaces décoratives pour lieux publics	FORCR9						X
EREDE Elaboration de revêtements décoratifs	CO - Revêtement de construction en arc	RECAR						12
	CO - Revêtement de piliers	REPIL						14
	FO - Rénovation de surfaces	FORCR10						X
PROST Projet intégré et stage(s)	PF - Projet intégré final	PROFI						X
Total Enseignement professionnel			26	26	26	26	26	26

Total des cours de base	32	32	32	32	32	32
Cours optionnels (min / max)	0 / 4	0 / 4	0 / 4	0 / 4	0 / 4	0 / 4

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix
 FRANC2 ou ALLEM2 au choix
 FRANC3 ou ALLEM3 au choix
 FRANC4 ou ALLEM4 au choix

Remarque générale

La formation est organisée par périodes :
 6 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 12 semaines en organisme de formation.

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.

Pour les formations sous contrat d'apprentissage, un projet intégré intermédiaire est organisé au milieu de la formation.

Enseignement professionnel

		Classe	DC1CRF		DC2CRF		DC3CRF	
		Semestre	1	2	3	4	5	6
		Nb. semaines	18	18	18	18	18	18
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires					
RETRS Réalisation et traitement de supports	CO - Confection d'une sous-construction en maçonnerie et construction sèche	COCOS	16					
	CO - Façonner et travailler du dallage de sol et des carreaux mural	TCMUR	10					
	CO - Réalisation d'un coffrage pour un élément en béton armé	ATRCO		10				
	CO - Réalisation d'un élément en béton armé	ATRBA		16				
	FO - Confectionner des sous-constructions pour sols et murs	FOCRF3			X			
	CO - Confectionner, enduire et revêtir des éléments de construction	FOCRF4			X			
REMUC Revêtements muraux à découpe complexe	CO - Confection d'un dallage sur chape flottante	CHAFL			12			
	CO - Pose de revêtement complexe	REVCO			14			
	FO - Réaliser un crépis	FOCRF5				X		
	CO - Pose carrelages dans pièces sanitaires	FOCRF6				X		
RESEG Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal	CO - Réalisation de dallage extérieurs	DALEX				10		
	CO - Planification pour dallage extérieurs	PLADA				16		
	FO - Réalisation de surfaces dans un environnement thermal	FOCRF7					X	
	CO - Chape de pente avec écoulement	FOCRF8					X	
RZPAF Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent	CO - Revêtement d'une façade	REVFA					12	
	CO - Revêtement d'un escalier	REVES					14	
	FO - Elaborer des surfaces décoratives pour lieux publics	FOCRF9						X
EREDE Elaboration de revêtements décoratifs	CO - Revêtement de construction en arc	RECAR						12
	CO - Revêtement de piliers	REPIL						14
	FO - Rénovation de surfaces	FOCRF10						X
PROST Projet intégré et stage(s)	PF - Projet intégré final	PROFI						X
Total Enseignement professionnel			26	26	26	26	26	26

Total des cours de base	32	32	32	32	32	32
Cours optionnels (min / max)	0 / 4	0 / 4	0 / 4	0 / 4	0 / 4	0 / 4

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix
 FRANC2 ou ALLEM2 au choix
 FRANC3 ou ALLEM3 au choix
 FRANC4 ou ALLEM4 au choix

Remarque générale

La formation est organisée par périodes :
 6 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 12 semaines en organisme de formation.

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.

Pour les formations sous contrat d'apprentissage, un projet intégré intermédiaire est organisé au milieu de la formation.

FORMATION PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DU BÂTIMENT

MAÇONS

La profession

La construction et la restauration d'immeubles dans le secteur du bâtiment et dans des travaux publics comptent parmi les missions les plus importantes du maçon. Il érige des murs en pierre naturelle et artificielle, en béton ou en béton armé ou à l'aide de plaques de différents matériaux ou de grands éléments muraux. Il fabrique des planchers, des piliers, des solives transversales, des plafonds, des aires, des enduits intérieurs et extérieurs.

Le maçon assemble les murs de pierre "en sandwich" (construction composite) et intègre souvent des éléments préfabriqués comme les linteaux de fenêtres, les marches d'escaliers et les poutres de plancher - conformément aux instructions et au plan donné. Il effectue le crépissage et le bétonnage, il connaît la composition exacte des différents mortiers et maîtrise toutes les techniques de travail relatives aux matériaux de construction utilisés.

Le travail du maçon comprend en outre : Ouvrages de génie civil et production d'éléments de construction préfabriqués en pierres naturelles et reconstituées, en éléments de plaques en béton et en béton armé. Confection de façades en pierres naturelles et en pierres reconstituées, ainsi qu'en éléments de plaques et éléments de façades préfabriquées. Exécution de travaux d'isolation en relation avec l'exécution des travaux de maçonnerie. Confection de chapes, en particulier de chapes en ciment, et revêtement de sol en pierres naturelles ou reconstituées ou en d'autres plaques. Confection d'enduits en chaux et en ciment ainsi que d'enduits en jointement. Exécution de travaux de drainage pour assainir des bâtisses et terrains. Exécution de travaux de démolition et de percement. Confection de coffrages et de ferrailage. Mise en place d'échafaudages.

Le domaine d'activités

Parmi les métiers du secteur de la construction, le métier de maçon occupe une position clé. Son domaine d'activités a fortement évolué avec le développement des techniques de construction et la spécialisation des autres métiers de la construction. L'apparition sur le marché de nouveaux matériaux de construction, de nouveaux procédés et de nouvelles techniques ont largement contribué à l'évolution du métier. L'utilisation de pierres de grand format, d'éléments préfabriqués et, sans oublier l'utilisation d'engins de chantiers modernes, déterminent aujourd'hui le travail sur les chantiers. Les engins de construction viennent largement alléger le travail du maçon, mais sont en même temps déterminants du rythme de travail. Le travail de chantier est toujours un travail en équipe. Les métiers du secteur de la construction s'avèrent très variés et offrent beaucoup de diversités. Il s'agit en effet d'activités qui s'effectuent en plein air, loin de tout travail monotone à la chaîne et qui offrent un degré élevé d'indépendance et d'initiative personnelle.

La durée de la formation

Apprentissage de 3 années

Formation sur base d'un contrat d'apprentissage dans l'entreprise formatrice, avec cours de formation théorique au LJBM à titre de deux jours par semaine.

(Pour la grille des horaires détaillée voir au verso)

Les conditions d'admission

Avoir au moins 15 ans au 1^{er} septembre.

Réussite de la 5^e AD ou 5^e P avec 45 modules (cat. A)

La qualification

Diplôme d'Aptitude Professionnelle

Conditions d'accès au brevet de maîtrise

Le brevet de maîtrise qui donne droit de s'établir à son propre compte et de former des apprentis est possible après l'obtention du DAP et de 3 années de pratique professionnelle dans la branche.

Formation professionnelle
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Maçon
Section des maçons
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

		Classe	DC1MC		DC2MC		DC3MC	
		Semestre	1	2	3	4	5	6
		Nb. semaines	18	18	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires					
ENGE1 Enseignement général 1	CX - Français 1	FRANC1 *	1					
	CX - Allemand 1	ALLEM1	1					
	CO - Education à la citoyenneté 1	EDUC11	1					
ENGE2 Enseignement général 2	CX - Français 2	FRANC2 *		1				
	CX - Allemand 2	ALLEM2		1				
	CO - Education à la citoyenneté 2	EDUC12		1				
ENGE3 Enseignement général 3	CX - Français 3	FRANC3 *			1			
	CX - Allemand 3	ALLEM3			1			
	CO - Education à la santé	EDSAN *			1			
ENGE4 Enseignement général 4	CX - Français 4	FRANC4 *				1		
	CX - Allemand 4	ALLEM4				1		
	CO - Education à la citoyenneté 3	EDUC13 *				1		
ENGE5 Enseignement général 5	CX - Français 5	FRANC5 *					1	
	CX - Allemand 5	ALLEM5					1	
	CO - Education à la citoyenneté 4	EDUC14					1	
ENGE6 Enseignement général 6	CX - Français 6	FRANC6 *						1
	CX - Allemand 6	ALLEM6						1
	CO - Education à la citoyenneté 5	EDUC15						1
Total Enseignement général			2	2	2	2	2	2

Enseignement optionnel

		Classe	DC1MC		DC2MC		DC3MC	
		Semestre	1	2	3	4	5	6
		Nb. semaines	18	18	18	18	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires					
FACUL Modules facultatifs	FN - Visite de chantier 1	BAUB1-F	2					
	FN - Visite de chantier 2	BAUB2-F		2				
	FN - Visite de chantier 3	BAUB3-F			2			
	FN - Visite de chantier 4	BAUB4-F				2		
	FN - Visite de chantier 5	BAUB5-F					2	
	FN - Visite de chantier 6	BAUB6-F						2
Total Enseignement optionnel								

Enseignement professionnel

		Classe	DC1MC		DC2MC		DC3MC				
		Semestre	1	2	3	4	5	6			
		Nb. semaines	18	18	18	18	18	18			
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p	
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires								
GRUBA1 Niveau élémentaire construction 1	CO - Préparation et réalisation d'une installation de chantier	BAUEI	2								
	CO - Viabilisation et fondations d'un bâtiment	ERGRU	2								
	CO - Réalisation d'un élément de construction	HEBAU	4								
	CO - Connaissances de base en dessin technique	GRUZE	2								
	CO - Connaissances de base en calcul professionnel	GRURE	2								

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
EDSAN	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 4
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
EDUCI3	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 3
FRANC5	ou ALLEM5 au choix
FRANC6	ou ALLEM6 au choix

Remarque générale

Les formations de maçon (MC) et de plafonneur-façadier (PF) peuvent être regroupées dans une classe commune en première année de formation.

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.

Pour les formations sous contrat d'apprentissage, un projet intégré intermédiaire est organisé au milieu de la formation.

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
EDSAN	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 4
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
EDUCI3	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 3
FRANC5	ou ALLEM5 au choix
FRANC6	ou ALLEM6 au choix

Remarque générale

Les formations de maçon (MC) et de plafonneur-façadier (PF) peuvent être regroupées dans une classe commune en première année de formation.

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.

Pour les formations sous contrat d'apprentissage, un projet intégré intermédiaire est organisé au milieu de la formation.

FORMATION PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DU BÂTIMENT

PLAFONNEURS – FAÇADIERS

La profession

La construction et la restauration d'immeubles dans le secteur du bâtiment comptent parmi les missions les plus importantes du plafonneur-façadier. Il érige les façades avec toutes les différentes couches et doit donc connaître les différents matériaux ainsi que ses applications. Le façadier assemble les murs et intègre souvent des éléments préfabriqués - conformément aux instructions et au plan donné. Il effectue le crépissage, il connaît la composition exacte des différents mortiers et maîtrise toutes les techniques de travail relatives aux matériaux de construction utilisés.

Le travail du plafonneur-façadier comprend en outre : Ouvrages de génie civil et production d'éléments de construction préfabriqués en pierres naturelles et reconstituées, en éléments de plaques en béton et en béton armé. Confection de façades en pierres naturelles et en pierres reconstituées, ainsi qu'en éléments de plaques et éléments de façades préfabriquées. Exécution de travaux d'isolation en relation avec l'exécution des travaux de maçonnerie. Confection d'enduits en chaux et en ciment ainsi que d'enduits en jointement. Mise en place d'échafaudages. Confection de murs et plafonds avec plâtre, argile ou glaise.

Le domaine d'activités

Parmi les métiers du secteur de la construction, le métier de plafonneur-façadier occupe une position clé. Son domaine d'activités a fortement évolué avec le développement des techniques de construction et la spécialisation des autres métiers de la construction. L'apparition sur le marché de nouveaux matériaux de construction, de nouveaux règlements concernant l'énergie, de nouveaux procédés et de nouvelles techniques ont largement contribué à l'évolution du métier. L'utilisation d'isolations, d'éléments préfabriqués et l'utilisation de systèmes d'échafaudage modernes, déterminent aujourd'hui le travail sur les chantiers. Les engins pour le plâtre viennent largement alléger le travail du plafonneur, mais sont en même temps déterminants du rythme de travail. Le travail de chantier est toujours un travail en équipe. Les métiers du secteur de la construction s'avèrent très variés et offrent beaucoup de diversités. Il s'agit en effet d'activités qui s'effectuent en plein air, loin de tout travail monotone à la chaîne et qui offrent un degré élevé d'indépendance et d'initiative personnelle.

La durée de la formation

Apprentissage de 3 années

Formation sur base d'un contrat d'apprentissage dans l'entreprise formatrice, avec cours de formation théorique au LJBM à titre de deux jours par semaine.

(Pour la grille des horaires détaillée voir au verso)

Les conditions d'admission

Avoir au moins 15 ans au 1^{er} septembre.

Réussite de la 5^e AD ou 5^e P avec 45 modules (cat. A)

La qualification

Diplôme d'Aptitude Professionnelle

Conditions d'accès au brevet de maîtrise

Le brevet de maîtrise qui donne droit de s'établir à son propre compte et de former des apprentis est possible après l'obtention du DAP et de 3 années de pratique professionnelle dans la branche.

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
EDSAN	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 4
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
EDUCI3	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 3
FRANC5	ou ALLEM5 au choix
FRANC6	ou ALLEM6 au choix

Remarque générale

Les formations de maçon (MC) et de plafonneur-façadier (PF) peuvent être regroupées dans une classe commune en première année de formation.

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.

Pour les formations sous contrat d'apprentissage, un projet intégré intermédiaire est organisé au milieu de la formation.

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
EDSAN	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 4
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
EDUCI3	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 3
FRANC5	ou ALLEM5 au choix
FRANC6	ou ALLEM6 au choix

Remarque générale

Les formations de maçon (MC) et de plafonneur-façadier (PF) peuvent être regroupées dans une classe commune en première année de formation.

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.

Pour les formations sous contrat d'apprentissage, un projet intégré intermédiaire est organisé au milieu de la formation.

FORMATION PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DU BÂTIMENT

MARBRIER - TAILLEUR DE PIERRES

La profession

Le tailleur de pierres - marbrier est un spécialiste des métiers du parachèvement. Il s'occupe du revêtement de sols, de murs, de marches d'escaliers, de tablettes par des dalles et carreaux de tout genre de pierres naturelles, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Le domaine d'activités

Le domaine d'activités du tailleur de pierres - marbrier ne se concentre cependant pas exclusivement sur la construction de logements; son travail est particulièrement apprécié aux endroits qui exigent un degré élevé de propreté et d'hygiène. Il pose des carreaux et des dalles dans des bâtiments industriels, des piscines, des hôpitaux, des laboratoires, des salles de bains et des cuisines. Il confère aux murs et façades une enveloppe, qui les protège et les embellit en même temps.

Etant donné que les habitations modernes ne se présentent pas de façon uniforme, tailleur de pierres - marbrier apporte des notes personnelles dans les maisons et habitations par des couleurs et schémas individuels. Le travail du tailleur de pierres - marbrier est dès lors très sollicité et il compte sans aucun doute parmi les métiers de la construction les mieux payés.

Les matériaux et les techniques de pose requièrent une grande précision dans le travail et des précautions particulières dans la manipulation des différents mortiers et produits adhésifs. L'apparition sur le marché de nouveaux matériaux de construction, de nouveaux procédés et de nouvelles techniques ont largement contribué à l'évolution du métier. L'utilisation de pierres de grand format, d'éléments préfabriqués et, sans oublier l'utilisation d'engins de chantiers modernes, déterminent aujourd'hui le travail sur les chantiers. Les engins de construction viennent largement alléger le travail du tailleur de pierres - marbrier, mais sont en même temps déterminants du rythme de travail.

La durée de la formation

Apprentissage de 3 années

Formation sur base d'un contrat d'apprentissage dans l'entreprise formatrice, avec cours de formation théorique au LJBM à titre de deux jours par semaines.

(Pour grille horaire détaillé voir verso)

Les conditions d'admission

Avoir au moins 15 ans au 1^{er} septembre.

Réussite de la 5e AD ou 5e P avec 45 modules (cat. A)

La qualification

Diplôme d'Aptitude Professionnelle

Conditions d'accès au brevet de maîtrise

Le brevet de maîtrise qui donne droit de s'établir à son propre compte et de former des apprentis est possible après l'obtention du DAP et de 3 années de pratique professionnelle dans la branche.

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
EDSAN	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 4
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
EDUCI3	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 3
FRANC5	ou ALLEM5 au choix
FRANC6	ou ALLEM6 au choix

Remarque générale

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.

Pour les formations sous contrat d'apprentissage, un projet intégré intermédiaire est organisé au milieu de la formation.